RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS

« JEUNES »

DE LIGUE

SAISON 2023/2024

Préambule

L’article 14 a été modifié par décision du Comité de Direction de la Ligue du 11 mai 2023

L’article 1 du Règlement spécifique Critérium U12 a été modifié par décision du Comité de Direction de la Ligue du 11 mai 2023

L’article 3 du Règlement spécifique U14 a été modifié par décision du Comité de Direction de la Ligue du 11 mai 2023

La ou les modifications apparaissent en gras et italique (exemple : ***modification***).

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - ORGANISATION 4
ARTICLE 2 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES 4
ARTICLE 3 - CLASSEMENTS 4
ARTICLE 4 - ACCESSIONS ET DESCENTES 4
ARTICLE 5 - VOLONTARIAT - REPECHAGE 4
ARTICLE 6 - ARBITRAGE ET DÉLÉGATION 4
ARTICLE 7 - TERRAINS 5
ARTICLE 8 - HORAIRE DES RENCONTRES 5
ARTICLE 9 - LE BANC DE TOUCHE 5
ARTICLE 10 - ENCADREMENT 6
ARTICLE 11 - PARRAINAGE 6
ARTICLE 12 - RÉCOMPENSES 6
ARTICLE 13 - LITIGES 6
ARTICLE 14 - RÉPARTITION DES FRAIS EN CAS D'INTEMPÉRIES 7
ARTICLE 15 - RECETTES ET FRAIS 7
ARTICLE 16 - CAISSE DE PÉRÉQUATION 7
ARTICLE 17 7
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM U12 8
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT 8
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS 8
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024 8
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES 8
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM U13 9
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT 9
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DU CRITÉRIUM 9
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024 9
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES 9
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U14 10
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS 10
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS 10
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024 10
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES 10
ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES 11
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U15 12
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS 12
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS 12
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024 12
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES 13
ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES 13

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U16 14
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS 14
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS 14
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024 14
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES 15
ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES 15
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U17 16
ARTICLE 1 - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS 16
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS 16
ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES 16
ARTICLE 4 - ACCESSIONS 16
ARTICLE 5 - PARTICIPATION AUX MATCHS 16
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U18 17
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS 17
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS 17
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024 18
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES **..... 18**
ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES 19
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U19 20
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS 20
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS 20
ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES 20
ARTICLE 4 - PARTICIPATION AUX MATCHS 20
ANNEXES 21

Conformément aux dispositions des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts et du Règlement des Championnats de Ligue, le présent Règlement précise les détails d'organisation des Critériums U12 et U13 et des Championnats Régionaux U14, U15, U16, U18.

ARTICLE 1 - ORGANISATION

La Ligue Centre-Val de Loire organise des Championnats et des Critériums Régionaux Jeunes dont la composition est précisée par chaque règlement spécifique.

ARTICLE 2 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les classements sont établis par addition de points selon les modalités de l'article 6 des Règlements Généraux de la Ligue.

Le déroulement des épreuves est précisé par chaque règlement spécifique.

ARTICLE 3 - CLASSEMENTS

Les classements sont établis dans les conditions et selon les critères définis à l'article 6 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

ARTICLE 4 - ACCESSIONS ET DESCENTES

Les modalités d'accessions, de maintiens et de descentes pour chacun des championnats régionaux jeunes sont stipulées dans chaque règlement spécifique.

ARTICLE 5 - VOLONTARIAT - REPECHAGE

Pour créer ou compléter le Critérium U13R1 et les Championnats Régionaux U14, U15, U16, U18, les Clubs pourront faire acte de candidature pour accéder au Critérium ou Championnat Régional concerné, et ce avant la réunion de l'Équipe Technique Régionale du mois de juin.

Pour créer les Critériums U12 et U13R2, les Clubs pourront faire acte de candidature pour accéder au Championnat Régional, et ce avant la réunion de l'Équipe Technique Régionale du mois de décembre.

La Direction Technique Régionale, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et le Comité de Direction, statueront sur les candidatures exprimées à partir d'un barème validé par le Comité de Direction, figurant en annexe des présents règlements.

En cas de non-confirmation de l'engagement ou de forfait général d'une équipe dans une poule d'un des championnats régionaux ci-après, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers décidera s'il y a lieu de remplacer l'équipe défaillante dans la poule en cause par un club retenu sur volontariat.

ARTICLE 6 - ARBITRAGE ET DÉLÉGATION

Les Arbitres seront désignés par la Commission Régionale des Arbitres. En cas d'absence de l'Arbitre désigné, chaque club doit présenter une personne qualifiée titulaire d'une licence (dirigeant, éducateur, joueur) en conformité avec l'article 29 des Règlements Généraux de la Ligue. Le tirage au sort désigne le directeur de la partie.
Les frais des Arbitres désignés par la Ligue seront directement remboursés aux intéressés par la Ligue par virement bancaire.
La Ligue portera au débit du compte de chaque Club le montant des frais d'arbitrage dû (montant total des frais d'arbitrage engagés dans le Championnat considéré divisé par le nombre de Clubs) comme suit :

- Une provision des frais d'arbitrage au début des matchs « aller »
- Une régularisation des frais d'arbitrage à la fin des matchs « aller »
- Une provision des frais d'arbitrage au début des matchs « retour »
- Une régularisation des frais d'arbitrage à la fin des matchs « retour »

Un joueur de 14 ans ou 15 ans peut occuper la fonction d'Arbitre Assistant en U15.
Pour les Critériums U12 et U13, la fonction d'Arbitre Assistant est assurée par un joueur inscrit sur la feuille de match informatisée.

ARTICLE 7 - TERRAINS

1 - Les Clubs disputant les compétitions Nationales sont tenus de respecter les dispositions des Règlements particuliers auxquelles ils participent, ainsi que celles du Règlement des Terrains et Installations Sportives de la FFF, adopté par l'Assemblée Fédérale le 12 mars 2021.

2 - Pour toutes les rencontres des Championnats de Ligue, il sera exigé selon la réglementation des terrains :
- deux bancs abrités pour les équipes, du côté le plus proche des vestiaires ;
- un banc abrité pour les Officiels, du côté le plus proche des vestiaires ;
- le tracé réglementaire de la zone technique.

3 - Pour les catégories des jeunes, les terrains et les buts devront être conformes aux dimensions prescrites par les Règlements.

ARTICLE 8 - HORAIRE DES RENCONTRES

L'horaire des rencontres des championnats régionaux « Jeunes » est déterminé par chaque règlement spécifique.

Pour les modifications parvenues avant le premier match de Championnat à domicile, et sous réserve qu'elles soient groupées, il ne sera appliqué aucun droit.

ARTICLE 9 - LE BANC DE TOUCHE

Pour les championnats régionaux R1 : U14, U15, U16 et U18 les dispositions suivantes doivent être respectées :

- Un banc de touche est exigé pour chaque équipe. Sa longueur doit permettre d'asseoir deux adultes et trois joueurs.

- Une zone technique, délimitée par une ligne pointillée ou par des plots, doit être tracée devant le banc de chaque équipe à une distance de 1 m de part et d'autre des extrémités du banc et à 1 m minimum de la ligne de touche.

- Durant le déroulement de la partie, seuls sont présents sur le banc de touche : l'éducateur, le dirigeant ainsi que les trois joueurs(ses) remplaçant(e)s.

- Tous les occupants du banc de touche doivent être identifiés avant que ne débute la rencontre et doivent se comporter en tout temps de manière correcte.

Pour les Critériums U12 et U13 les dispositions suivantes doivent être respectées :

- Un banc de touche est exigé pour chaque équipe. Sa longueur doit permettre d'asseoir deux adultes et quatre joueurs.

- Une zone technique, délimitée par une ligne pointillée ou par des plots, doit être tracée devant le banc de chaque équipe à une distance de 1 m de part et d'autre des extrémités du banc et à 1 m minimum de la ligne de touche.

- Durant le déroulement de la partie, seuls sont présents sur le banc de touche : l'éducateur, le dirigeant ainsi que les quatre joueurs(ses) remplaçant(e)s.

- Tous les occupants du banc de touche doivent être identifiés avant que ne débute la rencontre et doivent se comporter en tout temps de manière correcte

ARTICLE 10 - ENCADREMENT

Pour tous les championnats régionaux Jeunes, les dispositions suivantes doivent être respectées :

- Les équipes sont obligatoirement accompagnées et encadrées par un Dirigeant, responsable, désigné par le Club ; son nom doit figurer sur la feuille de match.
- Toute équipe doit être encadrée par un éducateur majeur et titulaire du diplôme correspondant au niveau encadré (voir tableau ci-dessous).
- Cet éducateur possèdera une licence technique ou d'éducateur fédéral en cours de validité et devra prendre place sur le banc de touche et à ce titre être mentionné sur la feuille de match. Une journée d'information aura lieu avant le début du Championnat. Tous les Clubs engagés ont l'obligation d'y faire participer l'éducateur désigné ou le cas échéant s'y faire représenter ; à défaut du respect de cette disposition, la Ligue du Centre-Val de Loire de Football pourra refuser l'engagement de l'équipe concernée.

Equipe encadrée	Niveau de diplôme minimum requis
Critérium U13 R1, U14 R1, U15 R1, U16R1, U18 R1	BMF
Critérium U12, Critérium U13 R2, U14 R2, U15 R2,	CFF2
U16 R2, U18 R2	CFF3

ARTICLE 11 - PARRAINAGE

Dans le cas d'un accord de parrainage entre la Ligue du Centre-Val de Loire et un partenaire, les joueurs participant à la compétition parrainée sont obligés de porter l'équipement comportant au moins le logo du partenaire (sauf pour les contrats en cours et jusqu'à leur échéance, une dérogation pourra être accordée par le Comité de Direction).

ARTICLE 12 - RÉCOMPENSES

Sauf pour les vainqueurs des Critériums U12 et U13, des coupes et des récompenses seront remises en fin de saison selon chaque règlement spécifique.

ARTICLE 13 - LITIGES

Tout litige administratif ou sportif intervenant dans le déroulement de cette compétition est de la compétence de la Commission Régionale correspondante dont les décisions peuvent, à l'exception de celles relevant de la Commission Régionale de Discipline et de la Commission Régionale d'Appel de Discipline, faire l'objet d'un appel devant la Commission Régionale d'Appel Général suivant la procédure prévue aux Règlements en vigueur.

La Commission Régionale Sportive et des Calendriers, en accord avec le Département Jeunes et Technique, est habilitée à prendre toutes décisions pour régler les cas non prévus au présent Règlement.

ARTICLE 14 - RÉPARTITION DES FRAIS EN CAS D'INTEMPÉRIES

1 - Si l'équipe visiteuse se déplace et si l'Arbitre constate au dernier moment que le terrain est impraticable, les frais exposés et justifiés sont répartis de la façon suivante :
a - frais d'Arbitres et du Délégué : ***à la charge du Club recevant***
b - frais de déplacement : au tarif prévu aux Tarifs de la Ligue, à l'exclusion de tous autres frais : ***à la charge du Club recevant.***

2 - Il en est de même si le match ne peut être disputé ou doit être définitivement interrompu par décision de l'Arbitre, consécutivement à intempéries.

ARTICLE 15 - RECETTES ET FRAIS

1 - Les frais des Officiels désignés par la Ligue (Arbitres et Délégués) seront directement remboursés aux intéressés par la Ligue.

2 - Le total de ces frais est mutualisé par catégorie de compétition et selon la formule de cette dernière.

ARTICLE 16 - CAISSE DE PÉRÉQUATION

1 - Il est créé une Caisse de Péréquation des frais de déplacement tendant à équilibrer entre les Clubs participant aux Championnats Régionaux Jeunes en phase annuelle, les charges résultant des frais de déplacement au sein des compétitions précitées.

2 - La répartition de cette Caisse sera effectuée au bénéfice de ceux qui auront dépassé la moyenne kilométrique de leur Division (toutes poules confondues) par rapport à la distance effectivement parcourue par leur Club.

3 - Les diverses sommes sont portées par la Ligue au crédit ou au débit du compte du Club concerné.

ARTICLE 17

Les cas non prévus au présent Règlement sont solutionnés souverainement par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM U12

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT

La Ligue du Centre-Val de Loire organise le Critérium Régional U12 qui se compose d'un niveau :

- Le Critérium U12 2023/2024 comprenant ***24*** équipes sur volontariat réparties en ***quatre*** Poules de 6 équipes de janvier à juin, par matchs "aller-retour", soit 10 rencontres.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U12, U11 (3 maxi)
Pratique	8 X 8
Aire de jeu	Demi-terrain
Temps de jeu	2 X 30'
Ballon	Taille 4

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024

Cette épreuve ne donne droit à aucune accession et descente sportive.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 14h00 par défaut ;
2. le samedi à l'heure indiquée (de 12h00 à 16h30), lors de l'engagement par les Clubs (disposant d'un éclairage homologué à partir de 15h30).

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM U13

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT

La Ligue du Centre-Val de Loire organise le Critérium Régional U13 qui se compose de deux niveaux :

- Le Critérium U13 R1 2023/2024, comprenant 16 équipes sur volontariat réparties en deux Poules de 8 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 14 rencontres.
  A l'issue du Critérium U13 R1 2023/2024, trois dates sont réservées pour la pratique à 11 x 11 dont les rencontres et le lieu seront déterminées par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers.
- Le Critérium U13 R2 2023/2024 comprenant 12 équipes sur volontariat réparties en deux Poules de 6 équipes de janvier à juin, par matchs "aller-retour", soit 10 rencontres

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DU CRITÉRIUM

Licenciés	U13, U12, U11 (3 maxi)
Pratique	8 X 8
Aire de jeu	Demi-terrain
Temps de jeu	2 X 30'
Ballon	Taille 4

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024

Cette épreuve ne donne droit à aucune accession et descente sportive.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 14h00 par défaut ;
2. le samedi à l'heure indiquée (de 12h00 à 16h30), lors de l'engagement par les Clubs (disposant d'un éclairage classé à partir de 15h30).

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U14

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional U14 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U14 R1 2023/2024, comprenant 12 équipes sur volontariat, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres. Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U14 R1 2023/2024.
- Le Championnat U14 R2 2023/2024, comprenant 12 équipes sur volontariat, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres. Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U14 R2 2023/2024.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U14, U13 (3 maxi)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 40'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024

Accessions de U14 R1 en U15 R1	**10**
Accessions de U14 R2 en U15 R1	***2***
Descentes de U14 R1 en U15 D1	***2***
Descentes de U14 R2 en U15 D1	**10**

Les **10** premiers du Championnat U14 R1 2023/2024 accèdent au Championnat U15 R1 2024/2025.
Les ***2*** premiers du Championnat U14 R2 2023/2024 accèdent au Championnat U15 R1 2024/2025.
Les ***2*** derniers du Championnat U14 R1 2023/2024 descendent en Championnat U15 D1 2024/2025.
Les **10** derniers du Championnat U14 R2 2023/2024 descendent en Championnat U15 D1 2024/2025.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour la période de février à mars) ;
3. le samedi à 15h15 (par la période du 1er novembre au 14 novembre et du 16 janvier au 31 janvier) ;
4. le samedi à 15h00 (pour la période du 15 novembre au 15 janvier) ;
5. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
6. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage classé.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U14 R1 2023/2024
- U14 R2 2023/2024.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U15

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional U15 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U15 R1 2023/2024, constitué par 9 équipes du Championnat U14 R1 2022/2023 et 3 équipes du Championnat U14 R2 2022/2023, se déroule en une Poule unique sur l'année par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
  Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U15 R1 2023/2024.
- Le Championnat U15 R2 2023/2024, constitué par 12 montées de Championnats U15 D1, se déroule en deux Poules de 6 équipes de janvier à juin, par matchs "aller-retour", soit 10 rencontres.
  Le vainqueur de la Poule A de ce Championnat est déclaré champion Régional U15 R2 - Poule A 2023/2024.
  Le vainqueur de la Poule B de ce Championnat est déclaré champion Régional U15 R2 - Poule B 2023/2024.

Répartition des 12 montées de U15 D1 en U15 R2 :

Montées de U15 D1 en décembre 2023	Nombre d'équipes
18	2
28	2
36	2
37	2
41	2
45	2
	12

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U15, U14, U13 (3 maxi)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 40'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024

Accessions de U15 R1 en U16 R1	10
Accessions de U15 R2 en U16 R1	2
Accessions de U15 R1 en U16 R2	2
Accessions de U15 R2 en U16 R2	8
Descentes de U15 R2 en U17 D1	2

Les 10 premiers du Championnat U15 R1 2023/2024 accèdent au Championnat U16 R1 2024/2025.
Le premier de chaque Poule U15 R2 2023/2024 accède au Championnat U16 R1 2024/2025.
Les 2 derniers du Championnat U15 R1 2023/2024 accèdent en Championnat U16 R2 2024/2025.
Les équipes classées entre la 2e et la 5e place du Championnat U15 R2 2023/2024 accèdent en Championnat U16 R2 2024/2025.
Le dernier de chaque Poule U15 R2 2023/2024 descend en Championnat U17 D1 2024/2025.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour la période de février à mars) ;
3. le samedi à 15h15 (par la période du 1er novembre au 14 novembre et du 16 janvier au 31 janvier) ;
4. le samedi à 15h00 (pour la période du 15 novembre au 15 janvier) ;
5. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
6. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage classé.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U15 R1 2023/2024,
- U15 R2 2023/2024,

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U16

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional U16 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U16 R1 2023/2024, constitué par 9 équipes du Championnat U15 R1 2022/2023, les 2 premiers du Championnat U15 R2 2022/2023 et d'1 équipe retenue sur volontariat, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
  Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U16 R1 2023/2024.
- Le Championnat U16 R2 2023/2024, constitué par les 2 derniers du Championnat U15 R1 2022/2023, les équipes classées entre la 2e et la 10e place du Championnat U15 R2 2022/2023 et de 3 équipes retenues sur volontariat, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
  Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U16 R2 2023/2024

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U16, U15, U14
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024

CAS N°	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Descentes de U17 National en U18 R1 et de U19 National en U18 R1 *	0	1	2	3	4	5
Accession de U16 R1 en U17 National	1	1	1	1	1	1
Accessions de U16 R1 en U18 R1	9	9	8	8	7	6
Accessions de U16 R2 en U18 R1	3	2	2	1	1	1
Accessions de U16 R1 en U18 R2	2	2	3	3	4	5
Accessions de U16 R2 en U18 R2	6	6	6	6	6	6
Descentes de U16 R2 en U17 D1	3	4	4	5	5	5

Le premier du Championnat U16 R1 2023/2024 accède au Championnat U17 National 2023/2024.
Les 9 équipes classées entre la 2e et la 10e place du Championnat U16 R1 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R1 2024/2025. (Cas 1 et Cas 2)
Les 8 équipes classées entre la 2e et la 9e place du Championnat U16 R1 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R1 2024/2025. (Cas 3 et Cas 4)
Les 7 équipes classées entre la 2e et la 8e place du Championnat U16 R1 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R1 2024/2025. (Cas 5)
Les 6 équipes classées entre la 2e et la 7e place du Championnat U16 R1 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R1 2024/2025. (Cas 6)

Les 2 derniers du Championnat U16 R1 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R2 2024/2025 (Cas 1 et Cas 2).
Les 3 derniers du Championnat U16 R1 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R2 2024/2025 (Cas 3 et Cas 4).
Les 4 derniers du Championnat U16 R1 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R2 2024/2025 (Cas 5).
Les 5 derniers du Championnat U16 R1 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R2 2024/2025 (Cas 6).
Les 3 premiers du Championnat U16 R2 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R1 2024/2025 (Cas 1).
Les 2 premiers du Championnat U16 R2 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R1 2024/2025 (Cas 2 et Cas 3).
Le premier du Championnat U16 R2 2023/2024 accède en Championnat U18 R1 2024/2025 (Cas 4, Cas 5 et Cas 6).
Les 6 équipes classées entre la 4e et la 9e place du Championnat U16 R2 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R2 2024/2025 (Cas 1).
Les 6 équipes classées entre la 3e et la 8e place du Championnat U16 R2 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R2 2024/2025 (Cas 2 et Cas 3).
Les 6 équipes classées entre la 2e et la 7e place du Championnat U16 R2 2023/2024 accèdent en Championnat U18 R2 2024/2025 (Cas 4, Cas 5 et Cas 6).
Les 3 derniers du Championnat U16 R2 2023/2024 descendent en Championnat U17 D1 2024/2025 (Cas 1).
Les 4 derniers du Championnat U16 R2 2023/2024 descendent en Championnat U17 D1 2024/2025 (Cas 2 et Cas 3).
Les 5 derniers du Championnat U16 R2 2023/2024 descendent en Championnat U17 D1 2024/2025 (Cas 4, Cas 5 et Cas 6).

Si le premier du Championnat U16 R1 2023/2024 est déjà représenté dans le Championnat U17 National 2024/2025, l'article 17.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts sera appliqué.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour la période de février à mars) ;
3. le samedi à 15h00 (par la période du 1er novembre au 14 novembre et du 16 janvier au 31 janvier) ;
4. le samedi à 14h30 (pour la période du 15 novembre au 15 janvier) ;
5. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
6. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage classé.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :
- U16 R1 2023/2024.
- U16 R2 2023/2024.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U17

ARTICLE 1 - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire autorise les Districts à organiser des Championnats Départementaux U17.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U17, U16, (U15)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45’
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Suivant les dispositions spécifiques prises par chaque District.

ARTICLE 4 - ACCESSIONS

Le champion U17 D1 de chaque District accède au championnat Régional U18 R2, s’il en a vocation.

ARTICLE 5 - PARTICIPATION AUX MATCHS

L’article 19 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts est applicable aux championnats U18 Départementaux.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U18

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional U18 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U18 R1 2023/2024, constitué par les équipes suivant les tableaux des descentes des Championnats Nationaux U17 et U19 * et des accessions du Championnat Régional U16 à l'issue de la saison 2022/2023, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
  Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U18 R1 2023/2024.
- Le Championnat U18 R2 2023/2024, constitué par les équipes suivant les tableaux des accessions et descentes du Championnat Régional U16 et des Championnats Départementaux U17 à l'issue de la saison 2022/2023 et de 10 places sur volontariat selon le cas ci-dessous, se déroule en deux Poules de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
  Le vainqueur de la Poule A de ce Championnat est déclaré champion Régional U18 R2 - Poule A 2023/2024.
  Le vainqueur de la Poule B de ce Championnat est déclaré champion Régional U18 R2 - Poule B 2023/2024.

Répartition des 6 montées de U17 D1 en U18 R2 :

Montées U17 D1	Nombre d'équipes
18	1
28	1
36	1
37	1
41	1
45	1
	6

* : Seulement si ces Clubs ne sont pas présents en U18 R1 2023/2024.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U18, U17 et U16
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024

CAS N°	1	2	3	4	5	6
Descentes de U17 National en U18 R1 et de U19 National en U18 R1 *	0	1	2	3	4	5
Accession de U18 R1 en U19 National	1	1	1	1	1	1
Descentes de U18 R1 en District	11	11	11	11	11	11
Descentes de U18 R2 en District	24	24	24	24	24	24
Montées de U17 D1 en U18 R2	6	6	6	6	6	6

Le Championnat Régional U18 est renouvelé chaque saison avec :
- les descentes des Championnats Nationaux U17 et U19 *
- les accessions du Championnat Régional U16 et des Championnats Départementaux U17.

Répartition des 6 montées de U17 D1 en U18 R2 :

Montées U17 D1	Nombre d'équipes
18	1
28	1
36	1
37	1
41	1
45	1
	6

* : Seulement si ces Clubs ne sont pas présents en U18 R1 2023/2024.

Le champion Régional U18 R1 2023/2024 accèdera au Championnat U19 National 2024/2025 s'il répond aux critères édictés par la FFF.

Si le premier du Championnat U18 R1 2023/2024 est déjà représenté dans le Championnat U19 National 2024/2025 ou refuse d'accéder au Championnat U19 National 2024/2025, l'article 17.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts sera appliqué.

En cas de forfait général d'un ou plusieurs clubs, ce(s) Club(s) sera (seront) remis à disposition de son District d'appartenance.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

- Le samedi à 18h00 sur le terrain proposé lors de l'engagement jusqu'au 15 septembre ou après le 1er avril ou disposant d'un éclairage classé
ou
- Le samedi à l'heure indiquée (de 15h00 à 19h00), sur le terrain proposé lors de l'engagement disposant d'un éclairage classé en fonction de l'horaire d'engagement,
ou

- Le dimanche à 13h00 sur le terrain proposé lors de l'engagement du 17 septembre au 31 mars ne disposant pas d'un éclairage classé
ou
- Le dimanche à l'heure indiquée (de 12h00 à 15h00), sur le terrain proposé lors de l'engagement disposant d'un éclairage classé en fonction de l'horaire d'engagement.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U18 R1 2023/2024
- U18 R2 – Poule A 2023/2024
- U18 R2 – Poule B 2023/2024

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U19

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire autorise les Districts à organiser des Championnats Départementaux ou bi-Départementaux U19.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U19, U18, U17 et U16 (sous conditions de l'article 73 des R.G.)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Suivant les dispositions spécifiques prises par chaque District.

ARTICLE 4 - PARTICIPATION AUX MATCHS

L'article 19 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts est applicable aux championnats U19 Départementaux.

ANNEXES

CRITERES VOLONTARIAT CRITERIUM U12 (mi-saison) Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue			
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n)			
Classement U12 (Niv 1 - District) Poule Unique		**Classement U12 (Niv 1 - District) 2 Poules**	
Classement	**Points**	**Classement**	**Points**
1er	70	1er	60
2e	60	2e	50
3e	50	3e	40
4e	40	4e	30
5e	30	5e	20
6e	20	6e	10
7e	10		
Participation d'une équipe U12 dans une compétition U13 (équipe U12 identifiée)			
Candidature 1 = 60	Candidature 2 = 40		Candidature 3 = 20
Total critères sportifs			
CRITERES STRUCTRURELS 30 POINTS			
CRITERE ENCADREMENT (année n)			
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)		**Points**	
BEF ou +		12	
BMF - BEES 1		10	
CFF1 + CFF2 + CFF3		8	
CFF2		6	
Module U13 ou autres CFF		4	
CRITERE LABEL CLUBS			
Niveau de Label actuel		**Niveau**	**Points**
		ELITE	20
		EXCELLENCE	15
		ESPOIR	10
Nombre de licenciés dans la catégorie		**Nombre de séance/semaine**	
BONUS/MALUS *(Réservé à la Ligue/District)*			
Type			**Points**
Forfait simple sur la génération			-10
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)			Maxi -10
Non mise en place de l'arbitrage des jeunes à la touche			-10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10

Avis District	Candidature 1 : 10	Candidature 2 : 7	Candidature 3 : 5	Candidature 4 : 3	Candidature 5 : 1

CRITERES VOLONTARIAT CRITERIUM U13R1 Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue						
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (Saison sportive n-1)						
Classement Critérium U12 R1			**Classement**		**Points**	
			1er		70	
			2e		50	
			3e		30	
			4e		20	
			5e		10	
			6e		5	
Participation du club de manière régulière aux critériums U13 organisés par la Ligue						
Saison n-1	Oui	Non	**Niveau :**	R1 = 15	R2 = 10	Elite Dép. = 5
Participation de l'équipe U13 à la finale du Festival Foot U13 (saison n-1)				Niveau :	Rég. = 15	Dép. = 5
Total critères sportifs						
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS						
CRITERES ENCADREMENT (éducateur en charge de l'équipe U12 au cours de l'année sportive n-1)						
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)			**Points**			
BEF ou +			12			
BMF - BEES 1			10			
CFF1 + CFF2 + CFF3			8			
CFF2			6			
Module U13 ou autres CFF			4			
CRITERE LABEL CLUBS						
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)						
Niveau de Label actuel			**Niveau**		**Points**	
			ELITE		20	
			EXCELLENCE		15	
			ESPOIR		10	
Nombre de licenciés dans la catégorie			Nombre de séance/semaine			
Total critères structurels						
BONUS/MALUS						
Type					**Points**	
Forfait simple sur la génération					-10	
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)					Maxi -10	
Non mise en place de l'arbitrage des jeunes à la touche					-10	
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération					Maxi -10	
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)					-5	
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée					+10	
Avis District						

CRITERES VOLONTARIAT CRITERIUM U13R2 (mi-saison) Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue					
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n)					
Classement U13 (Niv 1 - District) Poule Unique			**Classement U13 (Niv 1 - District) 2 Poules**		
Classement	**Points**		**Classement**		**Points**
1er	70		1er		60
2e	60		2e		50
3e	50		3e		40
4e	40		4e		30
5e	30		5e		20
6e	20		6e		10
7e	10				
Total critères sportifs					
CRITERES STRUCTRURELS 30 POINTS					
CRTERE ENCADREMENT (année n)					
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)				**Points**	
BEF ou +				12	
BMF - BEES 1				10	
CFF1 + CFF2 + CFF3				8	
CFF2				6	
Module U13 ou autres CFF				4	
CRITERE LABEL CLUBS					
Niveau de Label actuel			**Niveau**		**Points**
			ELITE		20
			EXCELLENCE		15
			ESPOIR		10
Nombre de licenciés dans la catégorie			**Nombre de séance/semaine**		
Total critères structurels					
BONUS/MALUS *(Réservé à la Ligue/District)*					
Type					**Points**
Forfait simple sur la génération					-10
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)					Maxi -10
Non mise en place de l'arbitrage des jeunes à la touche					-10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération					Maxi -10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)					-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée					+10
Avis District	Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3	Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT CHAMPIONNAT U14R1 Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue					
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (Saison sportive n-1)					
Classement Critérium U13R1 2 poules de 8			**Classement**		**Points**
			1er		70
			2e		65
			3e		60
			4e		50
			5e		40
			6e		30
			7e		20
			8e		10
Participation de l'équipe U13 à la finale du Festival Foot U13 :					
Saison n-1	Oui	Non	**Niveau :**	**Régional = 15**	**Dép. = 5**
Participation de l'équipe U13 au Critérium U13 R2 :					
Saison n-1	Oui	Non	**Si OUI :**	**Classement :**	
Total critères sportifs					
CRITERES STRUCTRURELS 30 POINTS					
CRITERES ENCADREMENT (éducateur en charge de l'équipe U13 au cours de l'année sportive n-1)					
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)			**Points**		
BEF ou +			12		
BMF - BEES 1			10		
CFF1 + CFF2 + CFF3			8		
CFF2			6		
Module U13 ou autres CFF			4		
CRITERES LABEL CLUBS					
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)					
			Niveau		**Points**
			ELITE		20
			EXCELLENCE		15
			ESPOIR		10
Nombre de licenciés dans la catégorie			**Nombre de séance/semaine**		
Total critères structurels					
BONUS/MALUS					
Type					**Points**
Forfait simple sur la génération					-10
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)					Maxi -10
Non mise en place de l'arbitrage des jeunes à la touche					-10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération					Maxi -10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)					-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée					+10
Avis District					

CRITERES VOLONTARIAT CHAMPIONNAT U14R2 Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue					
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (Saison sportive n-1)					
Classement Critérium U13R1 - Poules			**Classement Critérium U13R2 - 2 poules**		
Classement / poule		**Points**	**Classement / poule**		**Points**
1re candidature non retenue		70	1er		50
2e candidature non retenue		60	2e		40
3e candidature non retenue		50	3e		30
4e candidature non retenue		40	4e		20
			5e		10
			6e		5
Participation de l'équipe U13 à la finale du Festival Foot U13					
Saison n-1	Oui	Non	**Niveau :**	**Régional = 15**	**Dép. = 5**
Participation de l'équipe U13 au Critérium U13 D1					
Saison n-1	Oui	Non	**Si OUI :**	**Classement :**	
Total critères sportifs					
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS					
CRITERES ENCADREMENT (éducateur en charge de l'équipe U13 au cours de l'année sportive n-1)					
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)			**Points**		
BEF ou +			12		
BMF - BEES 1			10		
CFF1 + CFF2 + CFF3			8		
CFF2			6		
Module U13 ou autres CFF			4		
CRITERES LABEL CLUBS					
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)					
			Niveau		**Points**
			ELITE		20
			EXCELLENCE		15
			ESPOIR		10
Nombre de licenciés dans la catégorie			**Nombre de séance/semaine**		
Total critères structurels					
BONUS/MALUS					
Type					**Points**
Forfait simple sur la génération					-10
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)					Maxi - 10
Non mise en place de l'arbitrage des jeunes à la touche					-10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération					Maxi - 10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)					-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée					+10
Avis District					

CRITERES VOLONTARIAT CHAMPIONNAT U15R1 Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue			
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (Saison sportive n-1) :			
Classement Championnat U14 R1		**Classement championnat U14 R2**	
Classement / Poule	**Points**	**Classement / Poule**	**Points**
Meilleur 7e au Fair-play	70	Meilleur 1er au Fair-play	60
Moins bon 7e au Fair-play	65	Moins bon 1er au Fair-play	55
Meilleur 8e au Fair-play	60	Meilleur 2e au Fair-play	50
Moins bon 8e au Fair-play	55	Moins bon 2e au Fair-play	45
		Meilleur 3e au Fair-play	40
		Moins bon 3e au Fair-play	35
		Meilleur 4e au Fair-play	30
		Moins bon 4e au Fair-play	25
Total critères sportifs			
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS			
CRITERES ENCADREMENT (éducateur en charge de l'équipe U14 au cours de l'année sportive n-1)			
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)		**Points**	
BEF ou +		12	
BMF - BEES 1		10	
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8	
CFF 2		6	
Module U15 (ou autre CFF)		4	
CRITERE LABEL CLUBS			
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)			
		Niveau	**Points**
		ELITE	20
		EXCELLENCE	15
		ESPOIR	10
Nombre de licenciés dans la catégorie		**Nombre de séance/semaine**	
Total critères structurels			
BONUS/MALUS			
Type			**Points**
Forfait simple sur la génération			-10
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)			Maxi -10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10
Avis District			

CRITERES VOLONTARIAT CHAMPIONNAT U16R1 Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue			
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (Saison sportive n-1)			
Classement Championnat U15 R1		**Classement championnat U15 R2**	
Classement	**Points**	**Classement**	**Points**
11e	70	3e	60
12e	60	4e	40
		5e	20
Total critères sportifs			
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS			
CRITERES ENCADREMENT (éducateur en charge de l'équipe U15 au cours de l'année sportive n-1)			
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)		**Points**	
BEF ou +		12	
BMF - BEES 1		10	
NOM/Prénom de l'éducateur en charge de l'équipe		8	
CFF3		6	
Module U15 (ou autre CFF)		4	
CRITERE LABEL CLUB			
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)			
		Niveau	**Points**
		ELITE	20
		EXCELLENCE	15
		ESPOIR	10
Nombre de licenciés dans la catégorie		**Nombre de séance/semaine**	
Total critères structurels			
BONUS/MALUS			
Type			**Points**
Forfait simple sur la génération			-10
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)			Maxi -10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10
Avis District			

CRITERES VOLONTARIAT CHAMPIONNAT U16R2 Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue			
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (Saison sportive n-1)			
Classement Championnat U15 R2		**Classement U15 (Niv 1-District) Poule unique**	
Classement	**Points**	**Classement**	**Points**
11e	70	1er	60
12e	60	2e	50
		3e	40
		4e	30
		5e	20
		6e	10
Total critères sportifs			
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS			
CRITERES ENCADREMENT (éducateur en charge de l'équipe U15 au cours de l'année sportive n-1)			
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)		**Points**	
BEF ou +		12	
BMF - BEES 1		10	
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8	
CFF3		6	
Module U15 (ou autre CFF)		4	
CRITERE LABEL CLUB			
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)			
		Niveau	**Points**
		ELITE	20
		EXCELLENCE	15
		ESPOIR	10
Nombre de licenciés dans la catégorie		**Nombre de séance/semaine**	
Total critères structurels			
BONUS/MALUS			
Type			**Points**
Forfait simple sur la génération			-10
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)			Maxi -10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10
Avis District			

CRITERES VOLONTARIAT CHAMPIONNAT U18R1 Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue			
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (Saison sportive n-1)			
Classement Championnat U16 R1		**Classement Championnat U16 R2**	
Classement Championnat U16 R1	**Points**	**Classement / poule**	**Points**
1re descente sportive	70	2e si non accession	50
2e descente sportive	60	3e si non accession	40
		4e si non accession	30
		5e si non accession	20
		6e si non accession	10
Si Centre de Formation agréé : + 70 points			
Participation d'une équipe amateur au championnat U17 Nat ou U19 Nat : + 70 points			
Total critères sportifs			
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS			
CRITERES ENCADREMENT (éducateur en charge de l'équipe ci-dessus ou de l'équipe évoluant en Nat au cours de l'année sportive n-1)			
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)		**Points**	
BEF ou +		12	
BMF - BEES 1		10	
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8	
CFF3		6	
Module U17/U19 (ou autre CFF)		4	
CRITERE LABEL CLUBS			
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)			
		Niveau	**Points**
		ELITE	20
		EXCELLENCE	15
		ESPOIR	10
Nombre de licenciés dans la catégorie		**Nombre de séance/semaine**	
Total critères structurels			
BONUS/MALUS			
Type		**Points**	
Forfait simple sur la génération		-10	
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)		Maxi -10	
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération		Maxi -10	
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)		-5	
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée		+10	
Avis District			

CRITERES VOLONTARIAT CHAMPIONNAT U18R2 Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue						
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (Saison sportive n-1)						
Classement Championnat U16 R2			**Classement U17 (Niv 1 -District) Poule unique**			
Classement	**Points**		**Classement**		**Points**	
8e si non accession	70		2e si non accession		50	
9e si non accession	65		3e si non accession		40	
10e si non accession	60		4e si non accession		30	
11e si non accession	50		5e si non accession		20	
12e si non accession	40		6e si non accession		10	
			7e si non accession		5	
Participation du club de manière régulière aux championnats U18 organisés par la Ligue :						
Saison n-1	Oui	Non	**Niveau :**	**R1 = 15**	**R2 = 10**	**U17 D1 = 5**
Saison n-2	Oui	Non	**Niveau :**	**R1 = 15**	**R2 = 10**	**U17 D1 = 5**
Si Centre de Formation agréé : + 70 points						
Participation d'une équipe amateur au championnat U17 Nat ou U19 Nat : + 70 points						
Total critères sportifs						
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS						
CRITERES ENCADREMENT (éducateur en charge de l'équipe ci-dessus ou de l'équipe évoluant en Nat au cours de l'année sportive n-1)						
Diplôme + licence (technique) enregistrée (année n)			**Points**			
BEF ou +			12			
BMF - BEES 1			10			
CFF 1 + CFF2 + CFF3			8			
CFF3			6			
Module U17/U19 (ou autre CFF)			4			
CRITERE LABEL CLUBS						
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)						
			Niveau		**Points**	
			ELITE		20	
			EXCELLENCE		15	
			ESPOIR		10	
Nombre de licenciés dans la catégorie			**Nombre de séance/semaine**			
Total critères structurels						
BONUS/MALUS						
Type					**Points**	
Forfait simple sur la génération					-10	
Régularisation administrative (retard, équipe 2…)					Maxi -10	
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération					Maxi -10	
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)					-5	
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée					+10	
Avis District						